

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la santé
DGS/SD7A 2002 n°571 du 25 novembre 2002

Coordonnées du demandeur des essais :

**AVB AG
Rütifeldstrasse 7
3294 BÜREN AN DER AARE
SUISSE**

Nom de l'accessoire représentatif : Vanne à bille MKH DN80 PN63

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité : **14 ACC LY 026**

Date de réalisation des essais d'inertie, le cas échéant : /

Commentaires : Les vannes sont assemblées à l'aide de composants conformes à la réglementation.
Aucun essai de migration n'est nécessaire à l'obtention de cette ACS.

Famille d'accessoires couverte par l'ACS : Vannes à bille de référence (1 référence) :

**Vanne à Bille à brides avec passage total type MKH
DN65, DN80, DN100, DN125, DN150, DN200, DN250, DN300, DN350 et DN400
PN10/16, PN25/40, PN63 et PN100**

Commentaires : Le corps et les brides sont en acier inoxydable.

Attestation délivrée par : **Christelle AUTUGELLE** Responsable Laboratoire MCDE
CARSO - L.S.E.H.L.

Signature:



A la date du : **04 Février 2014**

Date d'expiration de l'ACS : **04 Février 2019**